

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 MAI 2025

Présent(e)s :

Marie Jeanne Baeli
Robert Baeli
Thomas Bignon
Valérie Bignon
François Bizot
Jean-Pierre Chignardet
Martine Chignardet
Michèle Degrave
Jean-Louis Delahaut
Ekaterina Denissova
Nathalie Di Piro
Natacha Lebreton
Romain Lepasme

Christophe Monier
Stephen Pauledo
Claire Pauledo Pichet
Christine Petiteau
Guy Printemps
Martine Printemps Leroy
Catherine Regnault
Gille Rozé
Dominique Solane
Maria Timmermans
Françoise Toullec
Vladimir Tybin

Absents(es) excusés(es)

André Bon, Dominique Bourreau, Marie Denoyelle, Evelyne Petiteau, Martine Rozé, Irina Sabatier, Raphaëlle Delahaut

Marie-Jeanne Baeli souhaite la bienvenue à toutes et à tous et les remercie pour leur participation.

Actualisation des statuts

Marie-Jeanne Baeli rappelle que l'actualisation des statuts, devenue nécessaire - la précédente version datant de 2009 - avait été acté lors d'une précédente réunion du conseil d'administration et a été adressée à la Préfecture. Pour rappel, ci-dessous les modifications apportées :

Article 6 : Admission

Ouverte à tous, sans distinction quand auparavant il fallait être agréé par le Bureau

Article 7 : Membres, cotisations

Article n'existant pas dans la précédente version

Article 10 : Conseil d'Administration

Nombre des membres du Conseil qui passe de 5 à 13 aujourd'hui, mais le nombre peut être compris entre 10 et 16 membres

Article 11 : Assemblée Générale Ordinaire

Précisions concernant le déroulement de l'AG : remplacement des membres sortants du conseil, élection de nouveaux membres votée au scrutin secret, ajout d'un quorum pour la tenue de l'AG fixé à 20%

Article 12 : Assemblée Générale Extraordinaire

Précision concernant les modalités de convocation de l'AGE et ajout du quorum

Article 14 : Indemnités

Rajout de cet article qui n'existait pas dans la précédente version

<< toutes les fonctions, y compris celles des membres du conseil d'administration et du bureau, sont gratuites et bénévoles. Seuls les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat sont remboursés sur justificatifs>>

Article 15 : Dissolution

en cas de dissolution, l'actif sera dévolu à un organisme à but non lucratif fixé par l'Association.

Actualisation du bureau

Lors de cette même Assemblée Générale de février 2024, nous avons déclaré les 13 membres du CA mais omis de modifier le bureau compte tenu du départ de Monsieur Kalinowski.

Le nouveau bureau est donc constitué des anciens membres restants à savoir :

Présidente : Marie-Jeanne Baeli

Vice-Président : Guy Printemps

Secrétaire-trésorière : Maria Timmermans

Rapport d'activités 2024

- 13 octobre : concert à l'auditorium Stephen Paulello

- 7 décembre : conseil d'administration

- 10 journées de tournage du film et montage.

- Travaux Maison-Musée :

Plusieurs rendez-vous de chantier ont eu lieu avec la Mairie et la Société Arc 77 chargée de coordonner l'ensemble des entreprises. Marie Jeanne Baeli souligne que sa présence à ces rendez-vous de chantier s'est avérée essentielle pour conserver l'authenticité du lieu, certains éléments n'ayant pas été pris en compte par les entreprises (choix des matériaux comme les tuiles de toit par exemple...).

- Préparation de l'aménagement intérieur :

La Maison Musée aura une superficie de 100 m² composée d'une salle de 47m², de la chambre de 40m² et d'un espace d'accueil de 11m².

Ce qui implique une recherche de meubles d'époque pour la chambre, des panneaux d'exposition, du matériel technique nécessaire...

Rapport financier 2024 :

| | DEPENSES | RECETTES | |
|-----------------------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| solde au 31/12/2023 | | 4 439,20 € | |
| Virement compte Livret A | 1 000,00 € | | |
| Virement pour paiement Metallerie | | 3 664,80 € | |
| Acompte Metallerie | 3 664,80 € | | |
| Cotisations | | 1 030,00 € | |
| Assoconnect | 9,16 € | | |
| Prestation service Joël Satres | 2 000,00 € | | |
| Fourniture carte bancaire | 55,00 € | | |
| Rémunération réalisateur film | 1 400,00 € | | |
| Rémunération récitant film | 153,97 € | | |
| Cotisation pôle emploi récitant | 146,13 € | | |
| Frais déplacement réalisateur | 100,00 € | | |
| Subvention FDVA | | 1 000,00 € | |
| Subvention CCYN | | 2 500,00 € | |
| Subvention commune | | 300,00 € | |
| Wix abonnement site + domaine | 179,40 € | | |
| Fournitures informatiques | 110,83 € | | |
| Assurances | 120,00 € | | |
| Sacem | 98,09 € | | |
| Frais buffets | 216,66 € | | |
| Concert du 23 oct, remise espèces | | 1 240,00 € | |
| | | | |
| Solde au 31 décembre 2024 | 9 254,04 € | 14 174,00 € | 4 919,96 € |

Travaux :



Financement RTE :

Marie Jeanne Baelirappelle que la fondation RTE (gestionnaire du réseau de transport de l'électricité français) nous octroie une subvention exceptionnelle dédiée au financement de l'exploitation, subvention obtenue grâce à Joel Satre Buisson.

| | Dépenses | Recettes |
|--------------------------|----------|----------|
| Subvention du 6/07/2022 | | 20 000 € |
| Devis Métallerie | 9 162 € | |
| Devis espaces verts | 6 394 € | |
| Devis chantier insertion | 1 250 € | |
| Devis Portrait en tôle | 6 996 € | |
| Total | 23 802 € | 20 000 € |

Prévision d'activités 2025 :

- Concert Offenbach du 30 mars 2025, salle des fêtes de Villeneuve la Guyard
- Assemblée Générale du 31 mai suivie de la projection du film *Claude Debussy, trois étés à Bichain*
- Suivi du chantier de restructuration de la Maison Debussy
- Conférence sur Colette par Katia Denissova le 28 septembre
- Préparation de l'aménagement : recherche équipement pour projection +son, décoration.

Budget Prévisionnel 2025

| EMPLOIS 2025 | | RESSOURCES 2025 | |
|------------------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|
| Achats, Services extérieurs | | Production vendue | |
| Loyer | | Entrées | |
| Chauffage, Electricité | | Concerts | 500 € |
| Entretien | | Ventes | |
| Remise en état piano | 687€ | Conférences | |
| ST Achats et services extérieurs | 687€ | ST Ressources propres | |
| Frais généraux | | | |
| Fonds documentaire film s/t | 500€ | | |
| Buffets | 200€ | | |
| Frais liés au bénévolat | | | |
| Matériel et petites fournitures | 12 513 € | | |
| SACEM | 200 € | CCYN | 12 500 € |
| Site internet Wix | 200 € | Commune | 300 € |
| Assurance | 200 € | | |
| ST Frais généraux | | | |
| Charges de personnel | | | |
| Impôts et taxes | | Cotisations, dons | 1 200 € |
| Charges financières | | | |
| Amortissements et provisions | | | |
| TOTAL EMPLOIS | 14 500 € | TOTAL RESSOURCES | 14 500 € |

Approbation des comptes :

Marie-Jeanne Baeli demande à l'Assemblée s'il y a des questions ou des voix contre. Personne ne s'y étant opposé, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Divers :

Notre Association étant éligible au statut d'intérêt général, nous allons rapidement en faire la demande à l'Administration fiscale. Ce statut permettra à l'Association d'émettre des reçus fiscaux aux donateurs qui leur permettront de bénéficier de réduction d'impôts comme c'est le cas pour les dons effectués à la Fondation du Patrimoine.

Marie Jeanne Baeli présente Natacha LeBreton, responsable de la toute nouvelle Maison du Tourisme et de la Vie Locale à Pont sur Yonne, qui sera et est déjà une interlocutrice privilégiée et enthousiaste pour communiquer sur la Maison-Musée Debussy et organiser des visites.

La constitution d'un groupe pour le suivi de l'aménagement des lieux sera proposé au mois de novembre.

Marie Jeanne Baeli remercie particulièrement Thomas Bignon en tant que « bienfaiteur » par son importante contribution financière auprès de la Fondation du patrimoine ce qui a permis de faire « décoller » le projet. Elle remercie Gille Rozé pour le portrait de Debussy qui sera installé sur le pignon de la Maison Musée, et Thomas Bignon qui prend en charge sa réalisation.

Elle remercie également Stephen Paulelode sa contribution à la réalisation du projet : mise à disposition de son studio pour les concerts, remise en état du piano (qui sera placé directement face à l'entrée ?)

Les travaux sont supposés être terminés fin 2025, ce qui nous laisse envisager une ouverture au premier trimestre 2026.

Le film « Claude Debussy, trois étés à Bichain » est projeté.

Il a reçu un accueil très enthousiaste et a été applaudi chaleureusement. Il est prévu de le présenter à chaque visite du musée.

Sa durée étant de 55mn, Gilles Rozé soulève la question de sa présentation systématique qui peut être un problème pour certains publics, surtout jeunes, dont la durée de concentration est limitée. Peut-on envisager une version plus courte ?

La séance est levée à 18h.